



# L'Ardèche Parisienne



NUMÉRO 1098 - AUTOMNE 2019 - CENT-VINGTIÈME ANNÉE

Journal de l'AMICALE DES ARDÉCHOIS À PARIS (fondée en 1890)  
[www.ardechois-a-paris.org](http://www.ardechois-a-paris.org) - E-mail : [contact@ardechois-a-paris.org](mailto:contact@ardechois-a-paris.org)

*Année Olivier de Serres : Interview du directeur de l'École Nationale Supérieure du Paysage*

## ÉVÉNEMENTS À VENIR

**15 DÉCEMBRE 2019**

**Noël des petits Ardéchois**

RDV à 15h chez Jean et Odile Prévost,  
10 impasse Milord, 75018 Paris

**18 DÉCEMBRE 2019**

**Séance de clôture  
de l'année Olivier de Serres**

à 14h30 l'AEHA, voir page 3

**27 JANVIER 2020**

**Dîner de gala, la Nuit du Vivarais**

info sur le site internet de l'AAP

**30 JANVIER 2020**

**Expo Otto Wagner**

à la Cité du patrimoine, voir page 7

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Quelle motivation et quel travail il faut réaliser pour défendre nos villes moyennes ! Et pourtant, le 1<sup>er</sup> août dernier, l'équipe municipale d'Annonay, emmenée par le maire, Mme Antoinette Scherer, nous a fait parcourir le centre-ville et a démontré à la centaine d'entre nous qui s'était déplacée, que relever ce défi était possible. Vous trouverez dans ce numéro un article et des photos illustrant cet événement et le succès que fut cette sortie d'été. C'est dans une autre ville, Paris, et son marché aux puces qu'à la rentrée, nous avons célébré la sortie du beau livre de Laurent Haond : « Les couleurs du silence, ombres et lumières sur les hautes terres de l'Ardèche ». Les superbes photos de Laurent et son texte émouvant nous donnent envie de l'accompagner, en silence, dans sa quête de la beauté du plateau ardéchois.

« Émerveillés par l'Ardèche », à qui nous nous sommes associés, nous a reçus à Privas le jeudi 17 octobre en présence de M. Michel Valla, maire de Privas et de Mme Sabine Buis, vice-présidente du Conseil Départemental de l'Ardèche pour une conférence sur le mentorat assurée par Jean-Luc Carpentier. Jean-Luc nous a fait découvrir les différentes méthodes qui permettent de transmettre une culture d'entreprise et, d'une manière générale, de développer par cette technique l'efficacité des dirigeants. Beaucoup de questions furent

posées par l'assistance et la discussion continua autour d'un apéritif copieux et varié qui nous était offert par la pépinière d'entreprises de Privas. Vous trouverez dans ce journal un résumé des thèmes abordés par Jean-Luc Carpentier à cette occasion. Enfin, nous avons célébré comme chaque année l'armistice du 11 novembre et fleuri la tombe des mobiles ardéchois tombés à Vernon en 1870. Le dîner de rentrée a été consacré cette année à Paris, élections obligent ! Bernard Roth, qui nous avait promenés dans la ZAC Rive Gauche il y a deux ans, nous a donné sa lecture du Paris d'hier et de demain. Enfin pour célébrer Noël comme chaque année nous avons choisi un spectacle de magie, de théâtre et de clown qui sera présenté aux petits Ardéchois le 15 décembre chez Odile et Jean Prévost qui nous ont fait l'amitié de nous recevoir dans leur bel atelier. Une invitation par mail vous a déjà été adressée pour cet événement.



Amitiés Ardéchoises à tous.  
Philippe AUZAS

## SOMMAIRE :

### Rétrospective :

Été 2019 caritatif et culturel ..... p. 2

### Science du vivant :

Interview de M. Piveteau : Olivier de Serres, père de l'agronomie ..... p. 3

Clôture de l'année Olivier de Serres..... p. 3

L'Arboretum Gérard Descours ..... p. 4

### Économie :

Le mentoring ..... p. 5

### Vie de l'Amicale :

Sortie d'été à Annonay ..... p. 6

Les boursiers 2019 ..... p. 7

Portraits ..... p. 8

### Culture :

Otto Wagner,

à la Cité du patrimoine ..... p. 9

## SÉISME EN ARDÈCHE LE 11 NOVEMBRE 2019 À 11H52. LA VILLE DU TEIL TRÈS TOUCHÉE.

Il s'agit d'un séisme de moins de 10 secondes qui apparaît exceptionnel par sa taille relativement importante au regard de la faible profondeur du foyer ; d'une magnitude de 5,4 sur l'échelle de Richter, qui a touché cinq communes en Ardèche et quatre dans la Drôme, il est le plus important survenu en France dans cette zone depuis qu'existe la base de données Sisfrance. Un tel séisme d'une même magnitude avait été enregistré en 2003 dans les Vosges.

Les réacteurs des centrales nucléaires de Cruas et du Tricastin ont été arrêtés en application du principe de précaution.

La ville du Teil a été particulièrement touchée : trois blessés, environ 800 maisons impactées, 1300 personnes relogées, les écoles publiques et privées, des équipements publics interdits et deux églises ruinées. Près de 3000 diagnostics sur des bâtiments ont été effectués dont 1726 sur la commune du Teil.

suite p. 10 >>>

## UN ÉTÉ CARITATIF

### *Vente aux enchères au profit de l'Association pour la Recherche sur les Tumeurs Cérébrales (A.R.T.C.)*

Le jeudi 8 août dernier en fin d'après-midi s'est déroulée chez nos adhérents Charles et Bernadette IMBERT dans leur propriété de Fontbonne, les Pins de Bernardy à Aubenas, une vente aux enchères privées au profit de l'association pour la recherche sur les tumeurs cérébrales (A.R.T.C.). Le fils de Christine WOOD-AUBRY, sœur de Mme IMBERT, est décédé à l'âge de 40 ans d'une tumeur cérébrale ainsi que leur frère à l'âge de 60 ans, Christine étant responsable avec Jean-Paul EDOUARD de l'antenne ardéchoise de l'A.R.T.C., et étant donc particulièrement motivée.

Le commissaire-priseur n'était autre que notre adhérent Dominique RIBEYRE assisté de sa fille Pauline, également commissaire-priseur.

Parmi les 240 personnes présentes, on a pu remarquer Pierre de Lauzun, Gérard de Lacharrière, Jean-Régis Chazallon etc., accompagnés de leurs conjoints, membres de notre amicale.

Le président national de l'A.R.T.C. Eric LICOYS, le professeur Jean-Yves DELATTRE de l'hôpital de la Salpêtrière, le député Fabrice BRUN, le maire d'Aubenas Jean-Yves MEYER, l'ancien maire Jean-Pierre CONSTANT, divers adjoints et conseillers municipaux et enfin le commandant de gendarmerie étaient présents, démontrant ainsi leur intérêt porté à cette vente caritative au profit de l'A.R.T.C.



*De gauche à droite : Charley IMBERT, Christine WOOD-AUBRY, Jean-Paul EDOUARD, Fabrice BRUN, Eric LIQUOY, Prof Jean-Yves DELATTRE.*

95 lots divers et variés (tableaux, objets, dîners, vins, baptêmes de l'air donnés par notre ami Charley) ont été adjugés et une somme de 14.000 euros a été obtenue, ce qui peut être considéré comme un très bon résultat. Un buffet fourni par le Centre Leclerc a clôturé cette sympathique manifestation arrosée par des vins de toutes les couleurs offerts par des caves et viticulteurs locaux, laquelle manifestation s'est terminée à la nuit tombante dans la convivialité et le plaisir d'avoir œuvré pour une bonne cause.

Béatrice RIGAUD-JURE et Charles IMBERT

## UN ÉTÉ CULTUREL

### *Concert d'orgues de Michel Robert, concert de clôture de la saison des Musicales proposé par "Les amis des orgues et du carillon de Notre-Dame de Tain l'Hermitage".*



L'été en Ardèche, c'est mieux qu'à Paris : on peut sortir tous les soirs pour de bons spectacles et d'excellents concerts. Les inconditionnels de la pétanque sont aussi satisfaits, chaque village organise son concours de triplète. Quant aux gourmands, ils doivent réserver à l'avance s'ils souhaitent dîner hors de chez eux tant les bons restaurants sont pris d'assaut. Je reviens sur le concert d'orgue donné par **Michel Robert**, titulaire du grand orgue Schwenkedel à Saint-Donat (Drôme) le dimanche 1<sup>er</sup> septembre. Certes, Tain l'Hermitage n'est pas en Ardèche mais Tain a eu l'intelligence de se marier à Tournon pour former la communauté d'agglomération de Tain-Tournon. Tournon, elle, est bien en Ardèche. Et des terrasses de Tain, quelle magnifique vue sur la noble cité de Tournon, admirablement mise en valeur, la nuit, par des éclairages : le château-musée, le lycée impérial actuellement lycée, le pont du grand Seguin, la tour des Pendus... et partout les vignes qui dessinent pour le Rhône un couloir majestueux.

**Michel Robert**, organiste, a commencé ses études pianistiques au conservatoire de Versailles avant de les poursuivre au Conservatoire Na-

tional Supérieur de Musique de Paris. Ancien élève de Pierre Cochereau, titulaire de l'Orgue de Notre Dame de Paris, il enseigna dans la classe d'orgue comme professeur au conservatoire de Lyon et de Valence. Désormais à la retraite, il organise depuis plusieurs années les Master Class d'improvisation à l'orgue de Thierry Eschaich à Saint Donat, sur l'orgue cher à Marie-Claire Alain.

Grand pédagogue, **Michel Robert** a tenu à présenter dans le détail chacune des pièces jouées ce soir-là : de la période baroque, il interpréta « Chaconne en ré mineur » de Johann Pachelbel (1653-1706) puis « Toccata, adagio et fugue » BWV 564 de Johann Sébastien Bach (1685-1750). Véritable « fontaine sonore » selon les mots de l'organiste, la Toccata, brillante et gaie sonne toujours dans mes oreilles. De la période moderne, **Michel Robert** a rappelé que César Franck (1822-1890) avait été titulaire de l'orgue de Sainte-Clotilde. Ce fut « Prélude, fugue et variation, Op.18 ». En hommage à la cathédrale Notre-Dame, **Michel Robert** présenta une œuvre d'un élève de César Franck, Louis Vierne (1870-1937) : « Lamento, Op.53 n° 1 et Impromptu Op.54 n° 2 ». Cette « méditation douloureuse » nous arracha des larmes. Nommé en 1900, titulaire du grand orgue Cavalier Col de Notre-Dame, victime d'une cécité précoce, Louis Vierne fut semi-voyant pendant toute sa carrière. Déprimé toute sa vie, il souhaita mourir en jouant de l'orgue. Il fut exhaussé.

Bien vite, nos larmes cessèrent de couler grâce à la splendide Toccata improvisée de **Michel Robert**. Une toccata est une œuvre destinée au clavier et demande un jeu brillant et démonstratif y compris au piano et ce, depuis l'époque Baroque.

Béatrice RIGAUD-JURÉ

PS : Un grand merci à nos amis Georges FRECHET et Jean ROQUEBRUN, respectivement président et membre très actif de l'association des Amis des orgues et du carillon de Notre-Dame de Tain-L'Hermitage

400<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE LA MORT D'OLIVIER DE SERRES

Interview de M. Vincent PIVETEAU, directeur de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles (ENSP) par Béatrice RIGAUD-JURE, vice-présidente de l'AAP.

**1- Pouvez vous nous présenter en quelques mots l'ENSP de Versailles-Marseille et définir le métier de paysagiste diplômé d'Etat ?**

L'école du paysage forme des professionnels de haut niveau, des hommes et des femmes de projets, capables de concevoir, de transformer ou d'accompagner les transformations d'espaces, en s'appuyant sur le socle, c'est-à-dire en révélant ou en s'ajustant à la géographie, et en ayant soin de la préservation des ressources et des milieux. Ils interviennent à toutes les échelles depuis le jardin, jusqu'au grand territoire : il y a en effet un urbanisme paysager, qui constitue aujourd'hui, à l'heure où nos sociétés sont majoritairement urbaines et confrontées à des transitions majeures, une manière nouvelle d'aborder les problèmes et de répondre aux enjeux de nos villes et du rapport entre les villes et les campagnes.

Le diplôme d'Etat de paysagiste (DEP) est attribué au terme de cinq ans d'études supérieures, dont les trois dernières années constituent à proprement parler le cursus du DEP. Les profils qui entrent dans notre école peuvent donc être très divers, issus de l'agronomie, du design et des arts, des sciences humaines et sociales. Le paysage propose une approche globale du territoire et se nourrit de cette richesse de compétences.

**2- Enseignez-vous encore les principes d'Olivier de Serres ? En quoi sa démarche et sa pensée sont-elles toujours d'actualité ?**

Le Seigneur du Pradel, dont on fête le quadricentenaire de la mort cette année, fait partie de manière sans doute plus importante qu'il n'y paraît

du panthéon des paysagistes, et pas seulement parce qu'il fut proche de Claude Mollet, qui tient une place majeure dans l'histoire de l'art des jardins.

Dans le domaine idéal que projette Olivier de Serres se mêlent à la fois une approche technique, pratique (fonction première de l'agriculture) et une approche sinon esthétique du moins sensible à la géographie et à la spécificité du lieu. Olivier de Serres croise les savoirs agronomiques et les savoirs de l'art des jardins. Il inscrit son projet dans les préoccupations de son temps : les idées, les techniques et les goûts, notamment les goûts pour les jardins de la Renaissance. Le frontispice qui ouvre la première édition complète de *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, publiée à Paris en 1600 chez Jamet Pradel, résume à lui seul cette rencontre. Un portique dont les bases sont ornées de deux domaines agricoles porte en son couronnement un jardin italien, dont le centre est le trône royal où siège Henri IV. Ce rapport introduit par Olivier de Serres trouve chez les paysagistes contemporains, et en particulier chez ceux formés à Versailles, un écho particulier. Le Potager du Roi, site historique de l'école du paysage, et qu'on doit à La Quintinie (de presque un siècle le cadet du Seigneur du Pradel), peut être considéré comme un domaine idéal à toutes les époques et plus encore aujourd'hui où il est un lieu de production, mais aussi un lieu culturel reconnu comme tel par la société qui associe l'histoire de l'art des jardins, des techniques à la fois traditionnelles et novatrices liées au passage à l'agroécologie, et l'enseignement. Donc peut-être, comme le domaine du Pradel pour la société de son temps, un modèle pour penser la ville fertile de demain ?



*Séance de clôture de l'année de commémoration nationale du père de l'agriculture française organisée par l'Association pour l'Etude de l'Histoire de l'Agriculture (AEHA) le 18 décembre 2019 à 14h30 à l'Académie d'agriculture de France*

Animateur : Pierre DEL PORTO

**Trois conférences et un débat pour témoigner de l'impact de ses recherches sur l'évolution de l'agriculture en France et sur la science de l'agriculture, qui ne s'appelaient pas encore l'agronomie.**

Penser l'agriculture et l'agronomie à la Renaissance a été tout le mérite d'Olivier de Serres, mort il y a quatre siècles. Son génie novateur fut d'associer dans sa réflexion :

- les savoirs traditionnels et les expérimentations de terrain,
- les approches économiques, écologiques et sociétales
- les dimensions esthétique et spirituelle dans son action d'honnête homme.

Une telle approche de l'activité humaine est nécessaire aujourd'hui dans notre responsabilité collective pour la construction d'un avenir désirable. L'année 2019 aura donc été marquée par une succession d'événements à caractère scientifique ou commémoratifs, voire festifs et musicaux en Ardèche, site du Pradel où Olivier de Serres a vécu et créé le célèbre Domaine et où il est décédé en 1619 ; mais aussi à Lyon pour remémorer tous les travaux d'expérimentation et de diffusion liés à la Soie. N'oublions pas aussi que le Roi avait confié à Olivier de Serres de planter 20 000 mûriers dans les jardins des Tuileries pour encourager cette industrie.

La manifestation de lancement dans le cadre du Salon International de l'agriculture a permis de regrouper l'ensemble de tous les partenaires de cette grande année de commémoration dont l'Académie d'agriculture de France qui a accordé son Haut patronage à cette année commémorative.

La séance du 18 décembre dans la salle des séances de l'Académie d'agriculture de France célébrera la clôture nationale de cette année anniversaire 1619-2019.

**Introduction :** Constant LECCEUR

Secrétaire perpétuel de l'Académie d'agriculture de France

**Exposé(s) :**

"Le Théâtre d'Olivier de Serres : 400 ans d'histoire d'une œuvre"

Dominique VIDAL, de l'Institut Olivier de Serres, Domaine du Pradel.

Mirabel 07

"Olivier de Serres, Homme de soie et des abeilles" - Bernard MAUCHAMP

"Olivier de Serres et l'Élevage" - Pierre DEL PORTO

**Conclusion :**

Philippe VINÇON (Directeur général de l'Enseignement et de la Recherche, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation).

L'académie d'Agriculture de France

## L'ARBORETUM GÉRARD DESCOURS

*Un don de Gérard DESCOURS et une action de la ville de Lamastre en faveur du patrimoine paysager.*



C'est en 2014 que Gérard Descours, conseiller municipal de 1995 à 2008, a fait don à la commune de Lamastre de son arboretum situé au lieu-dit « Le Mas ». Et c'est tout naturellement que les élus ont décidé un projet de valorisation et d'aménagement afin de proposer un espace accessible au public et aux scolaires, un site pleine nature ayant pour vocation la découverte du territoire, de ses ressources, de son environnement et de ses richesses « un lieu dédié à la nature et à la biodiversité ».

Une première phase du projet a consisté à recenser les arbres existants (plus de soixante espèces dont certaines rares), puis en partenariat avec un établissement scolaire local à commencer la valorisation de l'espace en créant nichoirs, hôtels à insectes, gîtes pour hérissons pour préserver la faune de l'arboretum, en construisant un escalier pour accéder aux différents paliers, en installant des œuvres éphémères, etc. Puis de nouvelles plantations ont été réalisées pour implanter une châtaigneraie au cœur du site.

Ainsi, le 29 novembre 2018, ce sont quatre variétés de châtaigniers emblématiques du territoire lamastrois (Merle, Comballe, Bouche de Clos et Garinche) qui ont été plantées lors d'une journée réunissant élus, élèves, un castanéiculteur local et Lauraine Chenot, présidente du Parc Naturel Régional (PNR) des Monts d'Ardèche qui soutient le projet dans le cadre du programme « Parcs et jardins remarquables ».

L'aménagement va se poursuivre avec l'installation de panneaux pour un sentier d'interprétation, d'un nouveau système d'étiquetage des arbres, de fiches pédagogiques sur la biodiversité, la faune et la flore présentes,

mais aussi avec la création d'un parking, la construction d'abris couverts, la mise en place de mobilier et de toilettes sèches pour accueillir groupes, scolaires, la population locale ou les touristes, les randonneurs, etc. Un projet d'un montant de 100 000 € H.T auto financé par la commune de Lamastre à hauteur de 88 000 € et avec une aide de 12 000 € du PNR.



Pour finaliser cette initiative en faveur de l'environnement, la protection de la biodiversité de proximité mettant en valeur le patrimoine paysager, la municipalité est à la recherche de tout financement public ou privé.

Jacky CHOSSON, adjoint au maire de Lamastre

## COMMENT LE « MENTORING » A-T-IL ÉTÉ INITIÉ CHEZ GRANT THORNTON ?

*« Grant Thornton » est la marque sous laquelle les cabinets membres de Grant Thornton délivrent des services d'audit, de fiscalité et de conseil à leurs clients.*



Qu'est-ce qui fait la différence entre deux personnes qui ont le même savoir, qui ont fait les mêmes études, ont eu les mêmes professeurs ? L'une va devenir un professionnel très connu et reconnu, avec beaucoup d'opportunités et de succès ; l'autre restera cantonnée sur des aspects techniques et n'arrivera pas à se faire connaître et reconnaître et, partant, à donner tout son potentiel.

La différence ne provient pas du savoir mais d'autre chose que j'appelle le « savoir-être ». Il se compose de deux branches : le gouvernement de soi-même et le gouvernement des autres. Le mot gouvernement est important, il s'agit de la maîtrise et de la capacité à conduire, piloter de manière optimale, tant sa propre personne que ses relations à autrui et au monde.

Greenberg illustre bien cette notion en distinguant deux catégories de problèmes humains :

- 1) la relation qu'a une personne avec elle-même
- 2) la relation qu'a une personne avec les autres.

Or, ce savoir-être ne s'apprend pas à l'école, ni en écoutant l'exposé d'un sachant, ni en lisant un livre. Cela s'apprend par l'expérience, par la pratique, un peu comme apprendre à nager !

Mais encore faut-il que la personne, qui doit progresser sur telle ou telle dimension de son savoir-être, soit en capacité de travailler sur elle. Or, comme nous l'a fait comprendre A. Bandura (le père de la psychologie sociocognitive), si une personne a une croyance faible en son efficacité personnelle, sur un thème donné (son leadership, son « assertivité », sa capacité à faire grandir ses collaborateurs, à agir, son aisance relationnelle, sa prise de parole en public, sa vision stratégique, sa capacité à gérer ses émotions...), elle aura très peu de chance de progresser par elle-même, i.e. sans aide.

C'est là que le mentoring intervient. Le mentor a pour rôle d'aider une personne à progresser ou changer sur des aspects de son savoir-être, afin d'être en mesure de donner tout son potentiel.

Son but est de permettre à la personne de faire croître sa croyance en son efficacité personnelle (et en sous-jacent sa confiance en soi) et progressivement d'affûter son gouvernement de soi-même et son gouvernement des autres.

C'est, fort de ces constats, que j'ai proposé à Grant Thornton, dont le succès repose sur les compétences de ses 1800 personnes (dont 120 asso-

ciés) et qui investit beaucoup sur le capital humain, d'ajouter aux dispositifs classiques de formation, la dimension mentoring.

J'ai donc mis en place à partir de 2014 une organisation du mentoring, comprenant des méthodologies, des outils, des formations pour les mentors et une gouvernance afin de s'assurer que cette pratique donne les résultats souhaités et se perfectionne au fil du temps.

Il existe des bonnes pratiques du déploiement du mentoring dans les organisations et il y a quelques bons ouvrages sur le sujet. Mais le plus important n'est pas là. La principale question est : suffit-il d'avoir de l'expérience pour être un bon mentor ? Cela est nécessaire mais pas suffisant.

La formation des mentors est un facteur déterminant de succès. Elle doit couvrir des thèmes comme par exemple : la relation d'aide, la capacité à diagnostiquer le savoir-être et la croyance en l'efficacité personnelle, la pratique de la maïeutique, la faculté à faire travailler la personne sur ses comportements... Bandura trouve les mots justes quand il dit qu'un mentor doit être un « constructeur d'efficacité ».

Donc, chez Grant Thornton, nous avons mis l'accent sur la formation des mentors, et leur suivi, afin de leur permettre de devenir de véritables constructeurs d'efficacité.

Aujourd'hui près de 150 personnes ont bénéficié du mentoring et près de 50 mentors formés dans le but de continuer à étendre l'apport du mentoring à un nombre grandissant de professionnels au sein de l'organisation.

Mais ce n'est pas tout ! Le mentoring est certes profitable pour les « mentees » et pour l'organisation, mais il fait aussi grandir les mentors. Ces derniers vont d'une part adopter une relation d'aide qui va les conduire à prendre la personne telle qu'elle est, sans la juger, en cherchant à toute force à la comprendre et finalement à l'aider. Cette façon de faire va amener le mentor à affûter un certain nombre de compétences et comportements, qui vont renforcer ses capacités de manager et de leader, non seulement en interne mais aussi vers l'externe. Finalement il va grandir lui-même grâce à sa pratique du mentoring (la boucle est bouclée !). Et enfin, le mentoring contribue au renforcement de l'attitude collaborative au sein du groupe, or la collaboration est une de ses valeurs fondamentales.

Jean-Luc CARPENTIER  
Directeur du Mentoring chez Grant Thornton France

## SORTIE D'ÉTÉ À ANNONAY

*Découverte, in situ, du projet "Action Coeur de Ville".*



Nous nous sommes retrouvés le 1<sup>er</sup> août dernier à la Mairie d'Annonay, accueillis par Mme la Maire, Antoinette Scherer, et toute l'équipe municipale travaillant sur le projet « Action Cœur de Ville ».

Cette journée était en droite ligne du dîner de rentrée de l'année dernière qui avait été consacré à ce sujet et au cours duquel nous avons accueilli, pour Annonay, Mme Séverine Martinez, chef du projet « Action Cœur de Ville », M. Michel Sevenier, premier adjoint au maire et, pour Privas, M. Michel Valla, maire.

La première partie de cette matinée s'est tenue dans la grande salle des mariages de la mairie où une présentation faite par Mme Martinez, accompagnée d'une vidéo projection, nous a permis de connaître d'abord les principes directeurs de ce projet.

Retrouvez cette présentation ici : <https://www.ardechois-a-paris.org/ressources/presentation-mairie-annonay-FR-62.pdf?1576230214>

Il s'agit d'une opération globale de requalification du centre ancien d'Annonay, appelée « cœur de ville historique ».

Ce projet traite de l'habitat, des espaces publics de proximité, des commerces, des équipements, du cadre de vie, de l'accompagnement des habitants qu'ils soient commerçants ou habitants du quartier.

Les axes principaux sont les suivants :

- Améliorer l'habitat,
- Redynamiser les commerces,
- Valoriser les espaces publics,
- Affirmer une véritable vie de quartier,
- Requalifier les îlots dégradés.

Après cette présentation, nous nous sommes répartis en trois groupes,

accompagnés par des élus et des collaborateurs de l'équipe municipale pour constater sur place comment ce projet était mené.

Le groupe dans lequel je me trouvais était accompagné par Mme Raphaëlle Lauret, chef de projet « Rénovation urbaine ».

Nous nous sommes dirigés d'abord vers un programme en contrebas de la mairie, rue Boissy d'Anglas.

Cette rue, dont la plupart des commerces ont fermé et la plupart des immeubles sont dégradés, fait l'objet d'un programme ambitieux.

Après une opération de démolition et de reconstruction, un programme de logements neufs sera proposé. Ces logements de grande qualité seront, pour la plupart, équipés d'un garage intérieur, de loggias et d'un ascenseur. Dans l'espace public adjacent, une démolition permettra d'aménager un jardin qui valorisera ainsi les petites venelles du centre-ville.

Ce programme est un bon exemple qui démontre que, quand la situation n'est plus rattrapable, il ne faut pas hésiter à démolir et pour mieux reconstruire.

Nous nous sommes ensuite dirigés vers la place des Cordeliers, emblème du centre-ville, dont la rénovation a été menée il y a quelques années par M. Olivier Dussopt. Mme Scherer l'a remplacé lorsqu'il a été nommé secrétaire d'État, mais c'est lui qui a commencé à rénover la ville. Les Annonéens lui sont très reconnaissants pour tout ce qu'il a fait.

Le parking qui défigurait cet endroit a été remplacé par de jolis pavés et des jets d'eau mettant en valeur le beau théâtre à l'italienne, les terrasses de café et les immeubles adjacents.

Nous avons ensuite pris le chemin vers un bel immeuble du centre historique qui vient d'être rénové par un investisseur privé.

Ce particulier nous a ouvert les lieux maintenant constitués d'appartements lumineux offrant de beaux volumes tout en ayant conservé la façade historique.

Ce dernier exemple illustre bien l'un des points forts du système mis en place à Annonay et notamment celui géré par Mme Lauret, c'est-à-dire la mise à disposition de projets clefs en main offerts aux investisseurs par la mairie avec un permis de construire et un dossier économique permettant de faire connaître à l'investisseur l'ampleur des travaux à effectuer mais aussi la possibilité de les rentabiliser.

Des subventions pouvant aller jusqu'à 50 % du coût des travaux accompagnent ces projets.

Vous trouverez sur notre site la présentation de certains des projets offerts aux investisseurs.

Nous avons ensuite déambulé jusqu'à la Chapelle Sainte-Marie, église du XVII<sup>ème</sup> siècle, qui a été rénovée et désacralisée. Elle abrite désormais une troupe de danse de renommée internationale, la compagnie « La Baraka ». Cette compagnie, animée par un enfant du pays, Abou Lagraa, offre dans ce site exceptionnel des spectacles et des cours de danse de haut niveau.

Enfin, après deux heures de marche - et beaucoup de déclivité ! - nous avons terminé notre visite par le verre de l'amitié dans le jardin du parc Mignot.

Nous nous sommes ensuite retrouvés chez Pascaline et Patrice Caillet qui mettaient gracieusement à notre disposition leur beau château de Gourdan.

Un cocktail déjeunatoire nous était servi par la sympathique équipe du traiteur « Mets et Délices ».

**Ville d'Annonay**

Annonay Rhone AGGLO

**Programme Action Cœur de Ville**

- Dispositif national
- 5 milliards d'euros
- 5 ans
- 222 villes
- Partenaires financeurs : Etat, Anah, Action Logement, CDC

Mairie d'Annonay  
Rue de l'Hotel de Ville  
B.P 133 - 07104 ANNONAY Cedex  
annonay.fr

Action Cœur de Ville

Les excellents plats proposés et la température, agréable cette année, nous ont permis de profiter de ce moment exceptionnel sous les frondaisons, en face du beau jardin à la française du château.

À la fin du déjeuner, nous avons eu l'immense plaisir de remettre les traditionnelles récompenses à nos boursiers issus cette année du lycée agricole d'Aubenas (voir article ci-dessous).

Enfin, notre groupe s'est réparti dans les différentes visites de l'après-midi aimablement organisées par certains de nos membres : les papeteries Canson, le domaine de Marc Seguin, le château de la Rivoire...

Philippe Auzas

## LES BOURSIERS 2019

*Des bacheliers du lycée Olivier de Serres.*

Cette année nous avons, anniversaire Olivier de Serres oblige, récompensé des bacheliers du lycée agricole Olivier de Serres d'Aubenas.

Emma Crétenet, après un baccalauréat ASSP (Accompagnement, Soins et Service à la personne), est rentrée à l'école d'infirmières à Montélimar comme elle l'espérait. Emma a obtenu son permis de conduire et dispose à présent de sa voiture. Actuellement la jeune fille est en stage en service SSR (Soins de suite et de réadaptation) à Bollène.

Marius André, après un baccalauréat STAV (Sciences et Technologie de l'Agronomie et du Vivant) a souhaité intégrer un DUT production en génie biologique à Saint-Etienne. Passionné de pisciculture et de pêche, notamment dans les belles rivières ardéchoises, il tient à pouvoir s'installer en Ardèche une fois ses études terminées.

Clélia Brunel



## PORTRAITS

### Qui sont Odile Prévost et Clélia Brunel ?

Lors de l'assemblée générale du 13 avril 2019 un nouvel administrateur Clélia Brunel a été nommé et notre trésorière adjointe Odile Prévost a été promue vice-présidente. Voici quelques informations sur leur parcours respectifs.



Clélia s'est impliquée dans la vie de notre amicale depuis plusieurs années. Elle gère notamment notre page Facebook et intervient dans le choix des boursiers de l'amicale.



Odile Prévost est originaire de Préaux en Ardèche « verte ».

Ceux qui côtoient de près notre association ont pu constater l'intensité de son implication.

Clélia est née à Strasbourg et a passé sa jeunesse en Afrique au Togo. Elle est titulaire d'une licence en lettres modernes de l'université de Paris IV Sorbonne ainsi que d'une licence d'hébreu de l'Institut National des Langues Orientales.

Après avoir travaillé comme enseignante en lettres, histoire et géographie dans l'enseignement privé puis public, elle est depuis quelques années personnel de direction dans l'académie de Créteil (proviseure adjointe au Lycée Jacques Feyder puis principale adjointe au collège Albert Camus). Son compagnon Benoît Pastisson est le secrétaire de notre amicale. Il est originaire de Saint-Pierreville et de Montpezat-sous-Bauzon.

Clélia a découvert l'Ardèche à ses côtés. Elle a quatre enfants, réside à Paris et partage son temps libre sur les bords de Loire en Ardèche et en Anjou.

Après avoir prononcé "le" discours devant le monument des mobiles de l'Ardèche à Vernon en 2002, Patrice Caillet alors président, elle accepte la fonction de trésorière adjointe en 2003, tâche qu'elle assume depuis 16 ans. Avant les paiements par internet, c'est à elle que nous adressions nos chèques pour participer à nos activités. Les présidents se sont succédés, mais elle est restée le pilier sur lequel on peut s'appuyer. Quand on veut un renseignement, soit sur d'anciens membres, soit sur les ambassadrices qui ont représenté l'association ou sur les restaurants qui nous ont reçus, c'est toujours à sa mémoire qu'on s'adresse et c'est dans l'ambiance chaleureuse de leur atelier d'artiste qu'Odile et son mari Jean Prévost nous accordent l'hospitalité pour nos assemblées et pour beaucoup de nos réunions.

Philippe AUZAS



**BANQUE  
DELUBAC & CIE**

Fondée en 1924

Société en commandite simple au capital de 11.695.776 Euros

**Une banque privée ardéchoise fondée en 1924**  
**Partenaire de vos ambitions et de votre gestion patrimoniale**  
**Siège social : 07160 LE CHEYLARD**

Succursale de Paris 10, rue Roquépine 75008 PARIS  
 Téléphone : 01 44 95 86 21  
 Contact : Jean-Michel SAMUEL-DELUBAC Associé Gérant  
[www.delubac.fr](http://www.delubac.fr)



## EXPOSITION À LA CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE OTTO WAGNER : MAÎTRE DE L'ART NOUVEAU VIENNOIS

*Visite conférence le 30 janvier 2020 par Valérie DENARDAUD-MAYER.*



*Otto Wagner, Pavillon de Karlsplatz (station de métro), Vienne, 1898*

Nous organisons le 30 janvier prochain, grâce à notre conférencière Valérie Denarnaud-Mayer, une visite guidée de l'exposition de la cité de l'architecture et du patrimoine consacrée à l'architecte viennois Otto Wagner.

Cette exposition, conçue et réalisée en co-production avec le Wien Museum pour commémorer le centenaire de la mort de ce grand architecte, est la première monographie qui lui est consacrée en France.

Otto Wagner (1841 – 1918) est une figure indissociable de Vienne où plusieurs de ses constructions comptent aujourd'hui parmi les édifices emblématiques de la capitale autrichienne.

La Vienne de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle est à l'avant-garde de nouveaux courants artistiques. En effet, l'essor économique de l'empire austro-hongrois permet le développement d'une bourgeoisie cultivée qui aspire à d'autres modes d'expression que les anciennes élites aristocratiques.

Les intellectuels viennois innovent dans tous les domaines : les sciences humaines (Sigmund Freud), les sciences exactes (Ludwig Willgenstein, Ludwig Boltzmann), la musique (Gustav Mahler, Arnold Schonberg), la peinture (Gustav Klimt, Egon Schiele, Oskar Kokoschka) et la littérature (Arthur Schnitzler, Hugo von Hofmannsthal). De nouvelles voies sont aussi explorées en architecture.

L'innovation en ce qui concerne l'architecture se traduit par un débat autour du ring aménagé à partir de 1860 sur l'ancienne ligne de fortification de la ville. La noblesse a édifié tout au long de la prestigieuse avenue de pompeux palais visant à imiter les nombreuses formes architecturales héritées du passé. Or, un mouvement de réflexion se développe sous l'impulsion d'Otto Wagner qui, tout en ayant fait ses débuts sur la Ringstrasse, propose une nouvelle conception de l'architecture. Pour Otto Wagner, « tout objet tire sa beauté de son utilité ». Ses constructions sont des édifices aux lignes claires, le plus souvent d'une parfaite symétrie, à la fois sobres et fonctionnels. Le béton et l'acier remplacent la pierre et le stuc, l'ornement cède la place à l'épure.

En 1893, Otto Wagner remporte le concours public pour le plan d'aménagement de Vienne. Il est chargé, à la même époque, de deux autres projets majeurs : la régulation du canal du Danube et la construction du métro de Vienne. L'architecte conçoit le réseau de transport viennois avec ses trente

stations, ses voies, ses ponts, dans un style utilitaire simple et fonctionnel privilégiant la clarté technique.

Parmi les plus importantes de ses réalisations viennoises figurent des immeubles (la Majolikahaus et la Musenhaus), des bâtiments religieux (église St Leopold am Steinhof), des édifices publics (Postsparkasse) ou des stations de métro.

Pour en savoir plus, venez nombreux à notre visite commentée de l'exposition le 30 janvier 2020.

Marie-Françoise CHABRIOL



*Otto Wagner, Österreichische Postsparkasse (intérieur de la Caisse d'épargne de la poste autrichienne), Vienne, 1904-1906*

## SÉISME EN ARDÈCHE LE 11 NOVEMBRE 2019 À 11H52 (SUITE)

L'état des lieux est achevé. La commune a pris 735 arrêtés d'interdiction d'accès au logement.

Sous l'autorité du ministre des collectivités locales et de la préfète de l'Ardèche, le maire du Teil, aidé des pompiers renforcés par des équipes du ministère de l'Intérieur, des gendarmes, de nombreuses associations et de nombreux bénévoles fait face, il sait qu'il devra repenser l'urbanisme local lors de l'étape de la reconstruction.

Par arrêté du 21 novembre 2019 (JO du 23 nov. 2019), cinq communes de l'Ardèche ont été reconnues en l'état de catastrophe naturelle : Alba-la-Romaine, Le Teil, Rochemaure, Saint-Thomé et Viviers. Les entreprises de bâtiment interviendront sur le principe de la réquisition pour procéder à la sécurisation et au confortement des bâtiments menaçant ruines.

La RD 102 sera rouverte aux véhicules légers en alternat avant les vacances de Noël.

Le conseil départemental de l'Ardèche, le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes et l'Etat apporteront les financements nécessaires à la

reconstruction du Teil, estimée entre 45 et 50 millions d'euros. Plusieurs missions d'experts en sciences de la terre (BRGM, CNRS, Universités) sont sur le terrain et des travaux de recherche sont en cours afin de proposer un cadre explicatif.

EDF poursuit ses contrôles sur les réacteurs de la centrale de Cruas (Ardèche). Les résultats seront ensuite transmis pour instruction à l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et EDF prévoit un redémarrage progressif des réacteurs de Cruas durant la première quinzaine du mois de décembre.

<https://www.brgm.fr/actualite/seisme-ardeche-premieres-observations-missions-terrain>

[www.ardeche.gouv.fr/IMG/pdf/cp\\_point\\_du\\_29\\_novembre\\_2019\\_15h30.pdf](http://www.ardeche.gouv.fr/IMG/pdf/cp_point_du_29_novembre_2019_15h30.pdf)

Béatrice RIGAUD-JURÉ

## NOUVEAUX ADHÉRENTS, SOYEZ LES BIENVENUS

**Mme Ophélie de LAUZUN**

Conseillère en gestion de patrimoine  
Demeurant Saint-Cloud

Attaches ardéchoises : Ruoms

Parrain : Pierre de LAUZUN

**Mme Elise ROUX**

Chargée de communication  
Demeurant à Paris

Attaches ardéchoises : Les Vans

Parrain : Philippe AUZAS

**M. Xavier GUERIN**

Demeurant à BUC

Attaches ardéchoises : La Louvesc

Marraine : Béatrice RIGAUD-JURE

**Mme Alice VALDES**

Demeurant au CHESNAY

Attaches ardéchoises : Aubenas

Parrain : Philippe AUZAS

## Bulletin d'adhésion à l'association de l'Amicale des Ardéchois à Paris

Année 2020

M. \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_ Né le : \_\_\_\_\_  
 Mme (nom de jeune fille) \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_ Née le : \_\_\_\_\_  
 Courriel(s) pour les activités de l'amicale : \_\_\_\_\_  
**Ile-de-France :** Adresse : \_\_\_\_\_  
 Tél. fixe : \_\_\_\_\_ Tél. mobile : \_\_\_\_\_  
**Ardèche :** Adresse : \_\_\_\_\_  
 Origines et attaches ardéchoises : \_\_\_\_\_ Tél. fixe : \_\_\_\_\_  
 Prénom(s) et année(s) de naissance des enfants : \_\_\_\_\_  
 Pour une première adhésion, parrain : \_\_\_\_\_

Cotisation 2020\* :  Couple ou association : 50 €  Personne seule : 40 €  Moins de 30 ans : 20 €  
 Bulletin à adresser par courrier au Siège de l'Amicale des Ardéchois à Paris, accompagné du règlement : 10, impasse Milord - 75018 PARIS

\*La cotisation d'adhésion à l'Amicale des Ardéchois à Paris inclut l'envoi du journal de l'amicale par courrier ; toutefois, les adhérents sans internet recevront par la Poste un journal au format A4.

## Amicale des Ardéchois à Paris

Présidents d'honneur :  
O. Cuminal, J.-C. Bouvier,  
G. Ladreit de Lacharrière, G. Chaurand,  
P. Caillet, C. Hédin, P. de Lafarge,  
D. Ribeyre, P. de Lauzun  
Siège social :  
10, impasse Milord - 75018 Paris

Président :  
Philippe Auzas, 108 avenue de Villiers,  
75017 Paris - Tél. : 01 44 40 08 05  
Secrétaire général :  
Benoît Pastisson, 36 rue Berthe  
75018 Paris - Tél. : 06 14 29 55 63  
Trésorier général : Jacques Ranchin

Responsable de publication :  
Philippe Auzas  
Rédactrice en chef :  
Béatrice Rigaud Juré - Tél. : 06 71 00 32 96  
Mise en page et impression :  
ABP Images Services 07200 | Imprim'Vert